

PASS VACCINAL**LE GOUVERNEMENT POURSUIT LA REMISE EN CAUSE DES LIBERTÉS**

Ainsi donc, malgré l'absence de justifications sanitaires, le gouvernement décide de transformer le pass sanitaire en pass vaccinal.

De deux choses l'une : soit le gouvernement a la preuve que ce vaccin protège et il le rend obligatoire, soit il n'en sait rien et la démarche est ailleurs. Il convient d'ailleurs de souligner que les vaccins obligatoires (polio, tuberculose, etc), qui ont prouvé leur efficacité, n'entraînent pourtant aucune discrimination : personne ne s'est vu demander son certificat de vaccination contre la tuberculose avant d'entrer dans un restaurant par exemple...

Avec la volonté affichée par le Président de la République « d' emmerder les non-vaccinés », force est de constater qu'on monte une nouvelle fois d'un cran dans l'instauration de mesures liberticides et discriminatoires.

On affiche de plus une nouvelle fois un souverain mépris pour le peuple, tout au moins une partie de ce dernier, toujours celle qui refuse d'obéir.

Et surtout on piétine de manière ostentatoire la République, puisque visiblement il n'y a plus en ce début 2022 ni liberté, ni égalité, ni fraternité !

FO Cheminots déjà opposée au pass sanitaire condamne la mise en place du pass vaccinal pour les travailleurs et les citoyens

La Fédération

CONTACTS PRESSE FO CHEMINOTS

Philippe HERBECK : 06 18 80 59 54 / Daniel FERTE : 06 38 78 35 61

**RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !****CHEMINOTS
FO**